

## 30e pèlerinage Paris-Chartres du 26 au 28 mai 2012

Author : spo

Categories : [Communiqué](#), [Eglise en France](#)

Date : 22 mai 2012



Du 26 au 28 mai 2012, week-end de la Pentecôte, se déroulera le 30e pèlerinage de [Notre-Dame de Chrétienté](#), avec pour thème « Famille, berceau de la Chrétienté »

Au départ de Notre-Dame de Paris, plus de 10 000 pèlerins, venus de France ou de l'étranger s'élanceront sur les 100kms de routes qui les mèneront jusqu'à la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

3 jours de marche, de prière et de réflexion sur le thème de « Famille, berceau de la Chrétienté ».

Deuxième point non négociable énoncé par Sa Sainteté le Pape Benoit XVI, la structure naturelle de la famille, l'union entre un homme et une femme fondée sur le mariage, est de plus en plus mise à mal dans nos sociétés.

Le Saint Père nous demande « la reconnaissance et la promotion de la structure de la famille, fondée sur le mariage, union entre un homme et une femme, et sa défense contre des tentatives de la rendre juridiquement équivalente à des formes d'unions radicalement différentes qui, en réalité, lui porte préjudice et contribue à sa déstabilisation, en obscurcissant son caractère spécifique et son rôle social irremplaçable. » (30 mars 2006). Voilà l'objet de notre pèlerinage de Pentecôte afin, pour reprendre une autre parole du Saint Père « Que les familles soient le premier milieu dans lequel on 'respire' l'Amour de Dieu. » (29 avril 2012).

Rappelons, par ailleurs, que le traditionnel [pèlerinage de la Pentecôte](#) organisé par la Fraternité Saint-Pie X se rend cette année de Chartres à Orléans, dans le cadre du 600e anniversaire de la naissance de sainte Jeanne d'Arc. Sur le site de [La Porte latine](#), il est indiqué que :

*« Suite à une décision des autorités civiles, le pèlerinage de Pentecôte ne s'achèvera pas dans le centre-ville d'Orléans, mais sur un lieu appelé île Charlemagne. En réalité, il ne s'agit pas d'une île, mais d'un vaste terrain situé sur la rive gauche de la Loire, à 3 km au sud d'Orléans. C'est donc là que sera célébrée la messe de clôture à 15h30. Au même emplacement se trouveront les sacs et les cars. Après la messe, des bus ou cars permettront aux pèlerins qui le désirent de rejoindre la gare. »*

On ne peut que s'inquiéter de cette décision des autorités civiles à l'encontre de ce pèlerinage catholique, qui rappelle étrangement les interdictions de la mairie de Paris en 2010.